

L'UNION, UNE JEUNE DEMOISELLE DE 90 ANS !

L'UNION a 90 ans et se porte comme une jeune dame plein d'entrain, d'avenir, de projets nouveaux, d'ambitions et de désirs multiples.

Nous sommes rejoints par de plus en plus « d'amis », de membres, tissant des liens en réseaux, des partenariats, des projets.

Notre crédibilité semble croître en bien des domaines dont la défense morale des professions de nos membres (article 3 de nos statuts) et notre engagement au quotidien dans les nombreux dossiers qui alimentent nos politiques culturelles et déterminent bien souvent nos devoirs et surtout nos DROITS !

L'Union est une dame « engagée » préférant toujours agir que subir !

Depuis 2003, nous avons connus de nombreux ministres de la culture, deux concertations prospectives du secteur, des états généraux de la culture, deux décrets arts de la scène, trois lois sur le statut de l'artiste, une loi fédérale sur le mécanisme du tax shelter aujourd'hui élargi aux arts de la scène, plusieurs manifestations sectorielles, etc. Autant d'enjeux autour desquels L'union a toujours été présente, impliquée et influente ! Incontournable ?

Nous venons d'être reconduit pour la deuxième fois depuis 2007 en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Demande que j'avais souhaité mettre en place pour l'Union dès février 2007. Depuis 2003, vous m'avez chaque fois accordé votre confiance pour assumer et assurer cette mission pour l'Union. Cette année, je suis particulièrement fier et heureux de constater que trois nouveaux administrateurs sont prêts eux aussi à travailler sur ce pôle d'envergure dont la charge de travail est parfois lourde et accaparante. Le renouveau est essentiel dans la vision d'une certaine continuité du travail accompli.

Nos casquettes sont de plus en plus multiples : comédien, acteur, metteur en scène, réalisateur, directeur de compagnie ou d'institution, musicien, chanteur, auteur, plasticien, etc. Nous travaillons pour les arts vivants, la télévision, le cinéma, le doublage, la publicité ... Nous cumulons les disciplines, les genres et les cordes à nos « arcs » ! Tant mieux ! Avons-nous d'autre choix ? Car faut-il le rappeler nos emplois sont souvent mis à mal par leurs précarités et la complexité d'engagements ne faisant pas toujours l'objet de négociations syndicales essentielles, comme c'est le cas notamment pour les enjeux contractuels que nous pourrions avoir à négocier avec les productions télé ou cinéma.

Il s'agit donc de NOUS « représenter » au mieux et le plus efficacement possible face aux pouvoirs publics, l'Administration, le législateur et les textes réglementaires. C'est ainsi que cette année, nous avons clairement orienté certains articles du décret à l'avantage de l'emploi artistique ; nous avons contribué très précisément à l'écriture de certains articles de la loi définissant le mécanisme du tax shelter ouvert aux arts de la scène ; nous avons participé à la rédaction des priorités de la Coupole « Artistes au centre ». Enfin, nous avons consolidé notre pôle commun avec la SACD et lancé avec cette dernière un appel aux chambres patronales pour l'emploi artistique. Appel duquel ces dernières ont répondu par la positive le 16 janvier dernier.

Notre implication contre la précarité grandissante de nos professions et la pérennisation de nos métiers est donc plus que jamais au cœur des enjeux de l'Union !

Pour les années à venir, l'Union est confiante et sereine, avec cette équipe nouvellement constituée, pour que « *tout ce bazar* » - comme dirait le chanteur Arno - suive mieux que jamais son bonhomme de « chemin » !

Pierre DHERTE